



LIGUE 2

Comités : 21 / 22 / 23 / 24

REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2011/2012

INDIVIDUEL PREMIERE SERIE

Les Comités Champagne Ardennes, Nord-Pas-de-Calais, Seine et Marne et Picardie organisent, en ligue, le Championnat INDIVIDUEL PREMIERE SERIE qui attribue le titre de Champion de Ligue des 4 Comités et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du :

16 au 20 mai 2012 à Evian.

Ce championnat est ouvert à tout joueur « Première Série » licencié dans son Comité à jour de sa cotisation 2011-2012.

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage

Chapitre 2 : Règles communes à toutes épreuves articles 21 à 40.

Chapitre 3 : Section 2 : Championnat par séries et Section 3 : Règles générales articles 51 à 55

Ces documents sont consultables auprès de l'arbitre.

Le nombre de joueurs qualifiés pour la finale nationale a été fixé à 3 par notre Président de Ligue.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Le Championnat se déroule en 1 finale de 2 séances qui se jouera le 17 septembre 2011 à :

Espace Fourcroy
Rue Jean Delattre
59650 Villeneuve d'Ascq

Tél du directeur d'épreuve : 06 10 14 74 75

1^è séance à 13h.45 assis - 2^è séance à 21h. assis

La cadence est fixée à 10 minutes par donne (jeu et reconstitution).

La mise en place de la première séance sera faite par tirage au sort intégral , **sauf N1 (Champion sortant 2010/2011)**. A l'issue de la 1ère séance, les derniers de chaque ligne au plus bas pourcentage pourront être éliminés.

La mise en place de la deuxième séance sera faite selon le serpent.

Participation : **15€ par joueur la première séance, 15 € par joueur la deuxième séance.**

Les joueurs présents sur le lieu de l'épreuve et **non inscrits au préalable** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** d'une mise en place idéale sur décision conjointe de l'arbitre et du directeur d'épreuve.

Le silence est de règle durant les donnes.

INDICE - COEFFICIENT - PP

INDICE PCN Finale = **1.80**

Les PP seront attribués en fonction du nombre de participants.

INSCRIPTION

La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement à :

Mr MOUSSA Antoine au
4, pl.G.Gillet.
62550 Bailleul les Pernes

ou par mail à moussa.antoine@neuf.fr

Avant le 15 septembre 2011.

L'inscription au Championnat implique l'acceptation du présent règlement et la participation à toutes les séances.

DEFAILLANCE D'UN JOUEUR

L'arbitre peut infliger des pénalités aux retardataires à raison de 0,25 d'abaissement de pourcentage obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Tout joueur qualifié pour une finale de championnat doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve. En cas de défaillance, il ne pourra, ipso facto, participer à la même épreuve la saison suivante. Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

DROITS DES JOUEURS - RECLAMATION

Toute réclamation sur le déroulement de l'épreuve doit être formulée à l'arbitre. Tout joueur réclamant peut consulter les documents concernant l'épreuve et la réclamation doit être formulée dans les 24 heures au Président de la commission concernée, la décision sera notifiée à l'intéressé

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

TELEPHONE PORTABLE et Animaux domestiques

Il sera demandé à chaque joueur, lors de tous les championnats d'éteindre leur portable du début et jusqu'à la fin de chaque séance.

Il est désormais interdit d'être accompagné, lors des séances de championnats d'animaux domestiques. Aucune dérogation ne pourra être faite.

En cas de non-respect de ces règles,
Le joueur fautif se verra sanctionné par 5% de pénalités.

Le Directeur d'Epreuve, en accord avec l'arbitre, se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugerait utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la compétition, en accord avec le règlement des compétitions de la FFT.

Le Directeur d'Epreuve
MOUSSA Antoine.



Le Président de Ligue
Philippe CARDON

